

OPINION

Quelle gouvernance pour une Europe fédérale ?

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (S&ED)

Tout ce que l'on peut mettre de concret à l'actif du Conseil et de la Commission, ces dernières semaines, c'est l'instauration d'une protection consulaire pour les citoyens de l'Union européenne (UE), dans les États ne faisant pas partie de l'UE. Si leur pays n'y est pas représenté, ils pourront s'adresser à une ambassade ou à un consulat d'un autre État membre de l'UE. Cela ne concerne que 1% des Européens, mais cela contribue à développer le sentiment de citoyenneté européenne.

Les institutions européennes et le monde politique européen semblent attendre que M. Macron concrétise sa promesse de relancer le projet européen, alors qu'il n'en a pas les moyens budgétaires, le nouveau gouvernement allemand étant réticent à le financer. C'est pourquoi, dans la société civile et dans les milieux académiques⁽¹⁾, de plus en plus de voix s'élèvent pour doter l'Europe d'une constitution fédérale. Les citoyens, bien plus que l'establishment, sont conscients de la nécessité d'une défense européenne, c'est patent lors de chacune de mes conférences, dans les milieux les plus divers.

Redevenu simple citoyen, François Hollande vient de réaliser que, désuni et sans défense crédible, l'Europe ne peut peser dans le monde. Pendant ses cinq années d'inaction, les périls ont augmenté dans notre voisinage ; les terroristes islamistes ont pu frapper, profitant de la désunion et du manque de moyens de nos forces de sécurité. Le succès récent de la lutte anti-Daech en Syrie et en Irak est réconfortant, mais au Sahel, les moyens déployés par les Occidentaux et l'ONU sont insuffisants pour éradiquer le terrorisme islamiste de ce théâtre d'opération gigantesque.

Au Levant, un conflit entre Israël, l'Iran, la Syrie et le Liban devient chaque jour plus probable, car Israël n'accepte pas la présence des missiles et des drones iraniens en Syrie et au Liban. Les bombardements israéliens ont fait ces dernières semaines une trentaine de morts dans les rangs des Gardiens de la révolution islamique, à Homs, à Hama et à Alep. Le régime iranien s'abstient pour le moment de riposter : son économie souffre de la menace de rétablissement des sanctions américaines.

Pour contrer la chute du rial en avril, Téhéran a décidé un taux de change officiel et une interdiction des activités de change en dehors des établissements bancaires. L'Iran envisage même, comme le Venezuela et la Russie, de lancer sa crypto-monnaie. Confrontés à une grave pénurie d'eau et au chômage massif des jeunes, les Iraniens n'approuvent pas l'activisme de

leurs dirigeants sur la scène internationale : il a un coût économique et humain trop élevé. Leur mal-être est perceptible, il se traduit notamment par la chute de la natalité et la hausse de l'émigration.

La Turquie a envahi une partie du Kurdistan syrien. Elle veut rejeter les Kurdes derrière l'Euphrate, mais surtout se garder une voie d'intervention dans le monde arabe, instable de très longue date : dès la mort de Mahomet, au VII^e siècle de notre ère, est né un conflit de succession.

Depuis lors, les chiites et les sunnites s'opposent, et mettre un terme à ce conflit semble hors de portée, mais il serait souhaitable de substituer un débat entre théologiens aux guerres actuelles.

C'est ce que l'Europe a réussi à partir des traités de Westphalie de 1648, mais c'est plus compliqué dans le monde musulman. Le christianisme, sauf exception, «rend à Dieu ce qui est à Dieu, et à César, ce qui est à César», l'islam inclut une théologie, un système politique et un cadre juridique, et les trois font l'objet d'interprétations divergentes, en fonction des clans et des tribus. Dès lors, ni les Nations unies, ni les États-Unis, ni la Russie n'ont été en mesure de pacifier le Levant. L'Europe y est devenue impuissante en 1956, lorsque les deux superpuissances ont interdit à la France et au Royaume-Uni d'intervenir contre l'Égypte nassérienne.

Pour contribuer efficacement à ramener le calme dans son voisinage immédiat, pour faire valoir son point de vue dans les relations internationales, pour rééquilibrer le lien transatlantique et pour assurer notre sécurité, l'Europe devrait disposer d'une défense et d'une diplomatie crédibles, ce qui requiert une structure étatique fédérale.

Pour l'établir, nous pouvons partir d'une page blanche, ou nous inspirer d'exemples étrangers. La Suisse, les États-Unis et l'Allemagne servent fréquemment de modèles. Le royaume nabatéen et l'empire achéménide peuvent aussi nous inspirer, je l'ai constaté à l'occasion d'un récent voyage en Iran et en Jordanie.

L'Europe, qui s'unit par la volonté de ses États membres sur base de l'intégration économique, a bien des points communs avec le royaume nabatéen, dont la capitale était Petra. Constitué par les tribus arabes qui assuraient le transport de l'encens, de la myrrhe et des aromates, depuis l'Arabie du Sud jusqu'aux ports de la Méditerranée, il est resté indépendant de -400 à -106, date de son annexion à l'empire romain sous le nom d'Arabie. Les Nabatéens ont juxtaposé, dans leur culture et dans leurs somptueux monuments, des symboles et des formes d'origine égyptienne, grecque et romaine. Leur

ouverture aux autres a fait le succès de leurs entreprises commerciales. Mais leur défense était insuffisante, face au savoir-faire militaire des Romains.

En Iran, c'est grâce à sa redoutable cavalerie que Cyrus II constitue l'empire achéménide, à partir de -559, en unifiant les Perses et en absorbant les Mèdes. Ensuite, il abolit l'esclavage⁽²⁾ ce qui l'aide à se rendre, sans combattre, maître de Babylone (Bagdad) : il informe, par écrit, les Babyloniens et les peuples faits prisonniers par Nabuchodonosor, dont les Juifs, qu'il règnera pacifiquement⁽³⁾ qu'il octroie aux déportés le droit de retour dans leur pays d'origine, qu'il délivre certaines personnes de corvées injustes, qu'il laisse les statues de divinités, autrefois emmenées à Babylone, revenir dans leurs sanctuaires d'origine. Il proclame enfin la liberté totale de culte dans son empire. En réponse, les Babyloniens lui ouvrent les portes de la ville.

Peuple semi-nomade de pasteurs et de cavaliers, les Perses n'avaient pas d'architectes. Pour créer un style perse, composite, Cyrus II fait appel aux artisans anatoliens, assyro-babyloniens, phéniciens et égyptiens⁽⁴⁾. Sa capitale, Pasargades, le premier jardin persan⁽⁵⁾, exprime à la fois la diversité culturelle de l'empire et la force unificatrice de l'empereur. Son fils, Cambyse II, conquiert l'Égypte, mais il y devient fou et il meurt prématurément.

Darius Ier étend l'empire de la Thrace à l'Indus, englobant une vingtaine de peuples différents par la langue, la religion, les coutumes et l'habitat, qui vivent dans des plaines gorgées d'eau, dans des déserts et dans des chaînes montagneuses⁽⁶⁾. Darius Ier réforme la fiscalité : le trésor impérial prélève, dans chaque cité, province et royaume, un tribut en or et en argent, ainsi qu'en biens, selon les ressources locales, grains, bois, chevaux, etc. Son système monétaire est basé sur le sicle⁽⁷⁾. Persépolis est la capitale religieuse et Suse la capitale administrative. Darius Ier fait creuser des qanats, canaux souterrains qui fournissent encore de l'eau en Iran et en Afghanistan, tant pour les besoins domestiques que pour l'artisanat et l'agriculture.

Afin de faciliter les déplacements des personnes, la circulation des informations et le transport de biens, mais aussi des troupes et des inspecteurs du roi, Darius Ier fait construire des routes, dont les étapes comportaient des garnisons et des caravansérails, à la fois hôtelleries et magasins, ainsi que du personnel pour le contrôle et l'entretien de la voirie. Il achève le canal de la mer Rouge à la Méditerranée via le delta du Nil, commencé par le pharaon Nékaou II. Il développe le cabotage entre le golfe Persique et l'embouchure de l'Indus. Il publie ses proclamations en perse, en élamite et en babylonien et il facilite la compréhension des caractères cunéiformes en séparant les mots par un blanc.

Malgré sa défaite face aux Grecs, en -490, à Marathon, la gouvernance selon Darius Ier a perduré près de deux siècles. Elle préserve les traditions locales et le cadre juridique national, laisse en place les structures et les coutumes des royaumes conquis, associe leurs élites à l'exercice du pouvoir et leur confère une relative autonomie. Ne dirait-on pas une préfiguration de notre principe de subsidiarité ?

L'Europe fédérale ne devrait-elle pas s'en inspirer pour améliorer notre sécurité, notre défen-

se et notre mobilité, pour conforter l'euro, pour relancer notre politique agricole dans un sens plus favorable à l'environnement, pour instaurer une Europe sociale, ... ?

Notre Europe devrait en tout cas éviter d'imiter Xerxès (-486 à -465), le fils de Darius Ier : il centralise l'empire à l'excès, ce qui en affaiblit la cohésion. Il est vaincu par les Grecs à Salamine en -480, puis à Platée en -479. Ses successeurs sont tout aussi incapables de s'opposer aux Grecs, puis au Macédonien Alexandre le Grand. En -330, c'est la fin à la dynastie achéménide.

Qu'en conclure ?

La rupture par Donald Trump de l'accord avec l'Iran fait peser la menace de sanctions envers les pays et les entreprises, même européennes, qui ne se soumettraient pas aux décisions américaines. Cela montre une fois de plus que l'Europe doit d'urgence apprendre à ne compter que sur elle-même. Seule une Europe fédérale peut élaborer des réponses adéquates aux problèmes actuels. Charles de Gaulle et Konrad Adenauer avaient chargé le commissaire européen au Commerce Jean Rey de négocier avec les États-Unis. Ce fut un succès, parce qu'en cette matière, les États membres ont cédé leur souveraineté.

Emmanuel Macron et Angela Merkel n'ont rien obtenu de positif en allant à Washington. Faute de s'accorder, ils sont incapables de faire progresser l'Europe, dans quelque domaine que ce soit, monétaire, fiscal, social, environnemental, militaire ou sécuritaire.

Il reste un an à la Société européenne de défense AISBL (S&ED) pour convaincre les partis démocratiques européens encore hésitants qu'ils doivent, à l'occasion des élections européennes de 2019, prendre position en faveur d'une Europe fédérale. Celle-ci est la condition sine qua non d'une défense européenne, qui contribuerait à répondre aux attentes prioritaires de nos concitoyens : plus de sécurité, des frontières plus sûres, un poids réel sur la scène internationale, une monnaie plus forte, une amorce de réindustrialisation.

1) Dans un prochain article, je reviendrai sur les idées échangées au palais des Académies de Bruxelles, le 19 avril 2018, dans le cadre du panel 6 du colloque du Collège Belgique sur «La modification constitutionnelle dans tous les états» (voir : https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-creco/Colloque_Modification%20constitutionnelle_Affiche.pdf) qui s'est tenu du 18 au 20 avril 2018 : sous la présidence d'Yves Lejeune (Université catholique de Louvain), Paul Dermine (Maastricht University), Marianne Dony (Université libre de Bruxelles), Hugues Dumont et Nathan Tulkens (Université Saint-Louis à Bruxelles), se sont penchés sur «Les institutions de l'Union européenne, après le Brexit : vers une Constitution européenne?».

2) Il n'a jamais été rétabli en Iran, depuis plus de 2.500 ans, et la tombe de Cyrus II est toujours vénérée.

3) Tant que son autorité et ses demandes en ressources sont respectées ; seuls les rebelles font l'objet de mesures punitives.

4) Les ouvriers royaux y avaient des salaires élevés et les femmes employées par la cour impériale bénéficiaient de six mois de congés payés de maternité.

5) Ce mot vient du grec *paradeisos*, issu du perse *pairi daesa*, jardin royal irrigué et entouré de murs, regroupant des arbres et des plantes d'origine diverses, pour offrir un condensé des formes, des couleurs et des odeurs de l'univers. C'est un lieu de repos, de banquet et de chasse, mais aussi un symbole de l'ordre cosmique et de l'harmonie impériale.

6) L'Union européenne à 28, c'est 4 millions de km², 24 langues officielles et une diversité géographique et culturelle presque aussi grande que celle de la Perse.

7) De l'akkadien *shekel*, sigles en grec, *shekel* en hébreu. Le *darique* était égal à vingt sicles et le talent valait 3.000 *dariques*.

The Vice-Chancellor of St. Xavier's University in Kolkata visits Luxembourg City

Rev. Dr. John Felix Raj, SJ, Vice-Chancellor of St. Xavier's University, Kolkata visited Luxembourg City for three days. This is his second visit seeking opportunities for international exchange programs with the University of Luxembourg he visited and had talks with Stephanie Schott, International Relations Specialist.

Both universities plan to have student, faculty and research exchange programs. They will sign a memorandum of understanding in the near future.

Fr. Raj also met the Most Rev. Jean-Claude Hollerich, SJ, Archbishop of Luxembourg and President of the Commission of the Bishops' Conferences of the European Community (COMECE) and participated in the traditional

Novena (Marian prayers) of Our Lady of Luxembourg.

He expressed great appreciation to Christian Descoups, Secretary General for the excellent organization of the feast, to Nicole Pierrard, Secretary of the Archbishop and to Father Thierry Monfils, SJ, Coordinator of the World Prayer Network of the Pope in Luxembourg.

Fr. Raj also paid a visit to ArcelorMittal and was briefed on the new developments of the company. ArcelorMittal Chairman Lakshmi Mittal is an alumnus of St. Xavier's Kolkata and has contributed significantly to the expansion and development of St. Xavier's second campus in Kolkata.

Finally, the European meeting of St. Xavier's Alumni Association met in Luxembourg and was attended by Vijay Goyal, CEO at ArcelorMittal AMDS, Sapna Arora, Head of Internal Communication, ArcelorMittal



Europe, Vivek Subramanian, Senior Manager, EY Luxembourg and Aditya Sharma, Senior Vice President Asia, Bosen Energy and Secretary General of the European Chapter of St. Xavier's Alumni Association.

St. Xavier's University, run by Jesuit priests, is one of the best brands sought after by students in India. Today, there are ten thousand students on the rolls.

Fr. Raj intends to increase it to sixteen thousand by 2025. His vision for higher education in India has made St. Xavier's a number one institution in India.

After his visit to Continental Europe, he travels to London to meet Mr. Mittal to discuss St. Xavier's University's further developments.